



BORDEREAU DE TRANSMISSION DES PRÊTS IMMOBILIERS BONIFIES PAR LE CSF

Document à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier de prêt immobilier

AGENCE		CONSEILLER	
N° ADHERENT		N° DOSSIER	
NOM ADHERENT EMPRUNTEUR		PRENOM ADHERENT EMPRUNTEUR	
NOM ADHERENT COEMPRUNTEUR		PRENOM ADHERENT COEMPRUNTEUR	
TELEPHONE (PORTABLE) Conseiller CRESERFI			

Pour bénéficier de l'un de ces produits, le crédit doit financer la **résidence principale** de l'emprunteur

	Produit / Barème	Visuel	Montant Durée	Eligibilité
<input type="checkbox"/>	PTZ CSF Accession (BZCSF)		7-10 K€ 72 mois (10% du prêt)	Primo accédant / bailleur social ou promoteur/ constructeur signataire d'une Convention avec CRESERFI.
<input type="checkbox"/>	PTZ Accession carrière (BZACC)		10 K€ 72 mois	Projet de Formation professionnelle Projet de mutation (distance >70 km), première embauche, première affectation réalisée dans les 12 mois
<input type="checkbox"/>	Prêt immo Pack jeunes (BZJEU)		10 K€ 72 mois	Agents de la fonction publique en activité âgé de 18 et 34 ans
<input type="checkbox"/>	PTZ CSF MNT (BZMNT)		7-10 K€ 72 mois	Adhérents MNT et primo accédant Ne doit pas être éligible au PTZ du gouvernement
<input type="checkbox"/>	Autres : Lequel ?			

Particularités du dossier :

POINTS NEGATIFS	POINTS POSITIFS

Pièces manquantes au dossier demandées à l'adhérent :

Avez-vous pensé à renseigner les relevés de compte ?

(Les explications sur les mouvements de compte sont indispensables pour une étude rapide de votre dossier)

Version octobre 2020